

États financiers du

**BUREAU CANADIEN DE
L'ÉDUCATION INTERNATIONALE**

Exercice clos le 31 mars 2019



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Bureau canadien de l'éducation internationale

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Bureau canadien de l'éducation internationale (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2019;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.D. / S.É.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 7 juin 2019

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

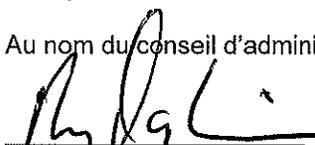
État de la situation financière

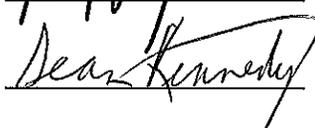
Au 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Actif		
Actif à court terme		
Placements à court terme (note 3)	122 633 \$	149 150 \$
Encaisse affectée à des projets (note 2)	28 884 782	47 380 705
Débiteurs et apports à recevoir	924 372	1 084 181
Charges payées d'avance	138 254	117 141
	<u>30 070 041</u>	<u>48 731 177</u>
Placements (note 3)	4 301 186	4 461 955
Immobilisations corporelles (note 4)	564 911	133 624
	<u>34 936 138 \$</u>	<u>53 326 756 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Dette bancaire (note 5)	102 339 \$	36 605 \$
Créditeurs et charges à payer (note 6)	2 295 853	2 207 606
Apports reportés	60 915	103 446
Apports reportés liés à l'encaisse affectée à des projets (note 2)	28 884 782	47 380 705
	<u>31 343 889</u>	<u>49 728 362</u>
Avantages incitatifs relatifs à un bail (note 7)	270 972	—
Actif net (note 8)		
Non grevé d'affectations	1 756 366	3 073 035
Investi en immobilisations corporelles	564 911	133 624
Grevé d'affectations internes	1 000 000	391 735
	<u>3 321 277</u>	<u>3 598 394</u>
Éventualités et garanties (note 10)		
Engagements (note 11)		
	<u>34 936 138 \$</u>	<u>53 326 756 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

 , administrateur

 , administrateur

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Produits		
Montant brut des apports pour les projets	90 699 705 \$	111 036 940 \$
Moins : charges directes des projets	85 520 173	104 833 260
Montant net des apports pour les projets	5 179 532	6 203 680
Droits d'inscription au congrès	1 056 481	974 776
Cotisations des membres	246 800	205 860
Intérêts et placements	168 123	167 785
Divers	145 370	115 580
	6 796 306	7 667 681
Charges		
Salaires et charges sociales	4 368 982	5 614 572
Honoraires professionnels		
Contrats	903 028	581 932
Avocats et vérificateurs	47 270	45 637
Loyer	518 221	487 750
Installations pour le congrès et les ateliers	398 008	282 111
Déplacements (note 9)	226 851	188 369
Location et entretien du matériel	170 947	112 357
Fournitures et charges diverses	137 547	99 874
Amortissement des immobilisations corporelles	53 577	35 868
Téléphone	51 728	50 265
Impression et photocopies	33 205	38 957
Livres, abonnements et cotisations	30 348	43 486
Assurances	24 894	21 053
Traduction	22 034	29 420
Promotion	15 127	41 147
Affranchissement et messagerie	15 112	9 799
Subventions, droits et prix - projets	6 182	9 091
	7 023 061	7 691 688
Insuffisance des produits sur les charges, avant les éléments ci-dessous	(226 755)	(24 007)
Variation de la perte nette non réalisée sur les placements	53 612	(157 011)
Perte cession d'immobilisations corporelles	(103 974)	–
Charges liées à des initiatives spéciales	–	(169 772)
Insuffisance des produits sur les charges	(277 117)\$	(350 790)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	Non grevé d'affectations	Investi en immobilisations corporelles	Grevé d'affectations internes	Total 2019	Total 2018
Actif net au début de l'exercice	3 073 035 \$	133 624 \$	391 735 \$	3 598 394 \$	3 949 184 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(277 117)	—	—	(277 117)	(350 790)
Acquisition d'immobilisations	(588 838)	588 838	—	—	—
Cession d'immobilisations	103 974	(103 974)	—	—	—
Amortissement des immobilisations corporelles	53 577	(53 577)	—	—	—
Fonds grevé d'affectations d'origine interne (note 8 b))	(608 265)	—	608 265	—	—
Actif net à la fin de l'exercice	1 756 366 \$	564 911 \$	1 000 000 \$	3 321 277 \$	3 598 394 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(277 117)\$	(350 790)\$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	53 577	35 868
Perte nette non réalisée sur les placements	(53 612)	157 011
Perte sur cession d'immobilisations	103 974	–
Variation du fonds de roulement hors caisse lié au fonctionnement		
Placements à court terme	26 517	(49 150)
Encaisse affectée à des projets	18 495 923	39 650 501
Débiteurs et apports à recevoir	159 809	(62 900)
Charges payées d'avance	(21 113)	37 895
Créditeurs et des charges à payer	88 247	15 938
Apports reportés	(42 531)	89 311
Apports reportés liés à l'encaisse affectée à des projets	(18 495 923)	(39 650 501)
	37 751	(126 817)
Financement		
Emprunt de dette bancaire	65 734	36 605
Reçu d'avantages incitatifs relatifs à un bail	270 972	–
	336 706	36 605
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(588 838)	–
Acquisitions des placements	–	(123 518)
Cession de placements	214 381	–
	(374 457)	(123 518)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
	–	(213 730)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		
	–	213 730
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		
	– \$	– \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019

Les activités du Bureau canadien de l'éducation internationale (le « Bureau ») comprennent la sensibilisation du public, des services de recherche et d'information, des programmes de formation, la gestion de bourses, le perfectionnement des professionnels de l'éducation internationale et un éventail d'autres services destinés aux membres et aux apprenants. Le Bureau participe à des projets coopératifs de mise en valeur du potentiel humain, de renforcement organisationnel et de perfectionnement des ressources humaines.

Le Bureau a notamment pour mission de favoriser la diffusion du savoir outre-frontières en assurant une aide technique et en fournissant des services d'information et de soutien.

Les membres du Bureau comprennent des collèges, des universités, des commissions scolaires, des organismes et des particuliers.

Le Bureau est constitué sans capital-actions en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le 19 novembre 2014, le Bureau a transité son statut conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Le Bureau est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de l'alinéa 149(1)f) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, à ce titre, est exempt d'impôt sur le revenu.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif, dont les suivantes qui sont les plus importantes :

a) Mode de présentation

Le Bureau applique la méthode du report pour les organismes sans but lucratif pour la comptabilisation des apports.

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le Bureau définit la trésorerie et les équivalents de trésorerie comme étant des placements facilement monnayables, assortis d'une échéance initiale d'au plus trois mois.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers, page 2

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Constatation des produits

Le Bureau tire ses produits de diverses sources. Les produits sont constatés comme suit :

- i) Le Bureau tire des produits de programmes et de contrats d'Affaires mondiales Canada, d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada et d'autres sources privées et étrangères. Les produits générés par des contrats pluriannuels sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux en fonction de la tranche des dépenses totales du contrat engagées à la date du bilan par rapport au budget total du projet. Les apports liés à des projets précis qui se prolongent après la fin de l'exercice sont reportés dans la mesure où les dépenses correspondantes n'ont pas été engagées. Une perte est constatée pour les projets lorsqu'il est prévu que le total des dépenses excédera le total des apports.

Les produits tirés des projets annuels sont constatés lorsque le projet est réalisé.

- ii) Les droits d'inscription au congrès sont constatés dans la période où le congrès a lieu.
- iii) Les cotisations des membres sont constatées au cours de l'année de cotisation.

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de comptabiliser les instruments à la juste valeur. Le Bureau a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, qui sont amortis selon la méthode linéaire.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers, page 3

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales conventions comptables (suite)

d) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement et sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Le cas échéant, le Bureau détermine s'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est réduite à la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, la somme pouvant être obtenue de la vente de l'actif, et la somme que le Bureau prévoit d'obtenir si elle exerce son droit à l'égard d'une garantie financière. Ultérieurement, en cas de renversement des faits ou des circonstances, le Bureau comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, qui n'excède pas la valeur comptable initiale.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au prix coûtant. Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Bureau de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur les durées de vie suivantes :

	Durée de vie utile
Ordinateurs et matériel	3 ans
Mobilier et agencements	10 ans
Améliorations locatives	Durée de vie du bail

f) Opérations de change

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats.

g) Charges

À l'état des résultats, le Bureau classe ses charges par objet, sauf pour les charges directes des projets et projets spéciaux.

Les charges sont constatées dans l'exercice où elles sont engagées et inscrites sous les activités ou les projets auxquels elles sont directement reliées. Le Bureau ne ventile pas les charges entre les activités et les projets après leur constatation initiale.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers, page 4

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales conventions comptables (suite)

h) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations font l'objet d'une révision annuelle et, si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont constatés aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

(i) Avantages incitatifs relatifs à un bail:

Les avantages incitatifs relatifs à un bail affère aux améliorations locatives pour lesquelles une allocation fut reçue par Bureau pour ses locaux loués. Les avantages sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

2. Encaisse affectée à des projets

L'encaisse affectée à des projets consiste en des fonds reçus à l'avance de la part d'organismes de financement, fonds qui, selon les modalités de l'accord, doivent être conservés dans des comptes bancaires distincts et ne doivent être utilisés que pour payer les coûts d'un projet précis.

3. Placements

Placements par type

	2019		2018	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 837 \$	20 837 \$	21 861 \$	21 861 \$
Certificats de placement garanti	75 000	75 000	30 000	30 000
Titres à revenu fixe	3 110 733	3 100 725	3 473 087	3 463 611
Actions	1 217 249	1 181 371	1 086 157	1 103 359
	4 423 819	4 377 933	4 611 105	4 618 831
Moins :				
Placements à court terme	122 633	120 000	149 150	149 150
	4 301 186 \$	4 257 933 \$	4 461 955 \$	4 469 681 \$

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers, page 5

Exercice clos le 31 mars 2019

3. Placements (suite)

Les titres à revenu fixe détenus par le Bureau consistent en des obligations d'État et des obligations de sociétés de haute qualité.

Ces titres sont assortis de taux d'intérêt effectifs variant de 2,67 % à 5,0 % et leurs échéances varient de décembre 2019 à février 2027.

4. Immobilisations corporelles

			2019	2018
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Ordinateurs et matériel	1 103 404 \$	1 049 402 \$	54 002 \$	24 540 \$
Mobilier et agencements	223 006	43 936	179 070	109 084
Améliorations locatives	331 839	—	331 839	—
	1 658 249 \$	1 093 338 \$	564 911 \$	133 624 \$

Le prix coûtant et l'amortissement cumulé au 31 mars 2018 se sont élevés respectivement à 1 789 048 \$ et 1 655 424 \$.

Durant l'exercice le Bureau s'est cédé d'immobilisations corporelles d'une valeur comptable nette de 103 974 \$ pour des montants de néant \$, résultant une perte sur cessation de 103 974 \$. Le Bureau a aussi cédé des immobilisations corporelles entièrement amortis d'une valeur de 615 663 \$.

5. Dette bancaire:

Le Bureau a accès à une marge de crédit de 400 000\$. Cette marge est payable sur demande et accumule le taux d'intérêts prime de la banque, calculé et payable mensuellement. En date du 31 mars 2019, le Bureau avait des retraits sur sa ligne de crédit de 102 339 \$ (2018 - 36 605 \$).

6. Crédoeurs et charges à payer

Sont incluses dans les crédoeurs et charges à payer les sommes à remettre à l'État de néant \$ (néant \$ en 2018), ce qui inclut la taxe de vente harmonisée et les diverses cotisations sociales.

7. Avantages incitatifs relatifs à un bail:

Le Bureau a signé une entente de bail à long terme et a négocié des avantages incitatifs relatifs au bail pour ses locaux d'un montant de 270 972 \$. Le montant sera amorti utilisant la méthode de ligne droite sur la durée du bail, débutant le 1 avril 2019.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers, page 6

Exercice clos le 31 mars 2019

8. Actif net

a) Objectif

Le Bureau gère son capital en établissant des actifs nets grevés d'affectations d'origine interne et en y versant des fonds en vue de projets ou programmes prévus dans l'avenir. Ces affectations sont présentées à la note 8 b).

Le Bureau n'est pas assujéti à des exigences externes sur le plan du capital et sa stratégie globale en matière de capital demeure inchangée depuis l'exercice terminé le 31 mars 2018.

b) Actif net grevé d'affectations internes

De temps à autre, le conseil d'administration approuve l'affectation à des fins précises de fonds habituellement non affectés. Ces fonds sont constatés aux états financiers à titre d'actif grevé d'affectations internes.

Le 7 juin 2019, le conseil d'administration a approuvé l'affectation à l'actif net grevé d'affectation interne de 608 265 \$.

9. Déplacements

	2019	2018
Personnel	160 842 \$	124 180 \$
Conseil d'administration et comités	33 488	33 002
Conseillers	32 521	31 187
	226 851 \$	188 369 \$

10. Éventualités et garanties

a) Produits provenant de projets

Les modalités des accords de contribution permettent à l'État ou aux organismes de financement d'effectuer des vérifications afin de déterminer si les dépenses des projets respectent les modalités de l'accord de financement. Les dépenses inadmissibles, s'il y a lieu, peuvent entraîner le remboursement par le Bureau d'une partie des fonds. La direction estime que le Bureau n'a pas fait de dépenses inadmissibles importantes et, par conséquent, elle n'a constaté aucun passif lié à un remboursement. Les rajustements aux états financiers découlant de ces vérifications seront présentés dans la période au cours de laquelle ils seront connus.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers, page 7

Exercice clos le 31 mars 2019

10. Éventualités et garanties (suite)

b) Garanties

Dans le cours normal de ses activités, le Bureau a conclu des contrats de location de locaux et de matériel. Il est courant dans ce type d'opérations commerciales que le Bureau, à titre de locataire, accepte d'indemniser le locateur pour les dommages pouvant résulter de l'utilisation des biens loués. Le montant maximal pouvant découler de telles indemnisations ne peut raisonnablement être estimé. Le Bureau dispose d'une assurance de responsabilité civile visant les indemnisations éventuelles.

c) Lettres de garantie

Les organismes de financement peuvent exiger des lettres de crédit afin de garantir des avances contractuelles pour certains projets. En date du 31 mars 2019, le Bureau avait signé des lettres de crédit totalisant 3 000 000 \$ (3 078 478 \$ en 2018) afin de garantir ses obligations. De ce montant, la somme de 1 200 000 \$ (1 200 000 \$ en 2018) est garantie par un autre partenaire.

11. Engagements

Le Bureau s'est engagé à faire les paiements minimaux futurs suivants au titre de contrats de location de locaux et de matériel :

2020	129 218 \$
2021	129 218
2022	129 218
2023	118 406
2024 et les années suivantes	764 720
	<hr/>
	1 270 780 \$

12. Instruments financiers

Le Bureau est exposé aux risques suivants relatifs à ses instruments financiers :

a) Risque de change

Le Bureau s'expose à des risques financiers en raison des fluctuations des taux de change et de la volatilité de ces taux. Dans le cours normal de ses activités, le Bureau achète des biens et des services libellés en dollars américains. À l'heure actuelle, le Bureau possède 23 782 053 \$ (37 975 078 \$ en 2018) en devise étrangère. Le Bureau ne s'engage pas dans des contrats de taux de change futures afin d'adresser ce risque.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers, page 8

Exercice clos le 31 mars 2019

12. Instruments financiers (suite)

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Bureau ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations en temps voulu ou à un prix raisonnable. Le Bureau gère son risque de liquidité en surveillant ses exigences opérationnelles. Il prépare ses prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour honorer ses obligations.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière. Le Bureau s'expose à un risque de crédit sur ses débiteurs. Il évalue continuellement ses débiteurs et tient compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses. En 2019, le Bureau n'a pas jugé nécessaire d'établir une provision pour créances douteuses.

d) Risque de taux d'intérêt

Le Bureau s'expose à un risque de taux d'intérêt sur ses placements à revenu fixe. La note 3 contient des détails additionnels sur les placements du Bureau.

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison de la fluctuation des cours. Le Bureau ne croit pas être exposé à d'autre risque de prix significatif relatif à ses instruments financiers.

Les expositions au risque n'ont pas changé depuis l'exercice clos le 31 mars 2018.

13. Régime de retraite

Le Bureau administre son propre régime de retraite à cotisations déterminées, lequel est enregistré auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario.

Le régime de retraite des employés du Bureau est un régime à cotisations déterminées couvrant tous les employés du Bureau qui satisfont aux exigences d'admissibilité précisées dans le texte du régime. Le Bureau verse un pourcentage du salaire brut de tous les employés participant au régime de retraite. Au cours de l'exercice, le Bureau a versé environ 304 361 \$ (416 610 \$ en 2018) dans la caisse de retraite, montant inclus dans les salaires et charges sociales.

14. Informations comparatives

Certaines informations comparatives de 2018 ont été reclassées de façon à ce que leur présentation soit conforme celle des états financiers de 2019.